



Ville d'Antibes Juan les Pins

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

**CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 26 février 2010**

05-1	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS (CASA) – RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES – ANNEE 2009 – APPROBATION
------	--

Ce rapport ne nous apprend pas grand chose et en tout cas rien sur les modes de calcul des différentes sommes annoncées même s'il y a quelques documents supplémentaires au dossier par rapport à celui présenté à la CASA lors du mois de décembre.

Ces petits compléments d'ailleurs ne sont qu'une référence à l'année 2006 du fonctionnement du SYMISA. Ces informations ne sont donc pas très fraîches et bien peu explicatives sur le mode de calcul des charges de transfert de la gestion du Parc de Sophia.

Rien non plus dans ce rapport sur ce que vont devenir ces indemnités de compensation après la suppression de la taxe professionnelle c'est à dire dès cette année 2010. Que vont devenir ces 20 millions d'euros versés à la commune d'Antibes ?

Une dernière remarque qui relativise beaucoup votre satisfaction au sujet de votre politique de construction de logements sociaux. Le Prélèvement SRU en 2009 augmente de près de 20% sur la CASA et dépasse maintenant les 2 millions d'euros sur la CASA et près de 860 000 € sur la simple commune d'Antibes !